

DE FIN JUIN À DÉBUT OCTOBRE 2024

TRAVAUX DE RÉNOVATION DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN



Votre quartier est actuellement concerné par des travaux de rénovation du réseau de Chauffage Urbain.

Retrouvez, au dos de ce flyer, le **plan de circulation** ainsi que les **zones de collecte provisoires des ordures ménagères** durant la période de travaux.

Pourquoi réaliser des travaux ?

Le réseau de chaleur est composé de plus de 185 kilomètres de canalisations répartis sur 7 communes de la Métropole grenobloise.

Il s'est construit progressivement depuis 1962 et fait l'objet de rénovations régulières afin de garantir un fonctionnement optimal pour fournir chauffage et eau chaude sanitaire à l'ensemble des usagers.

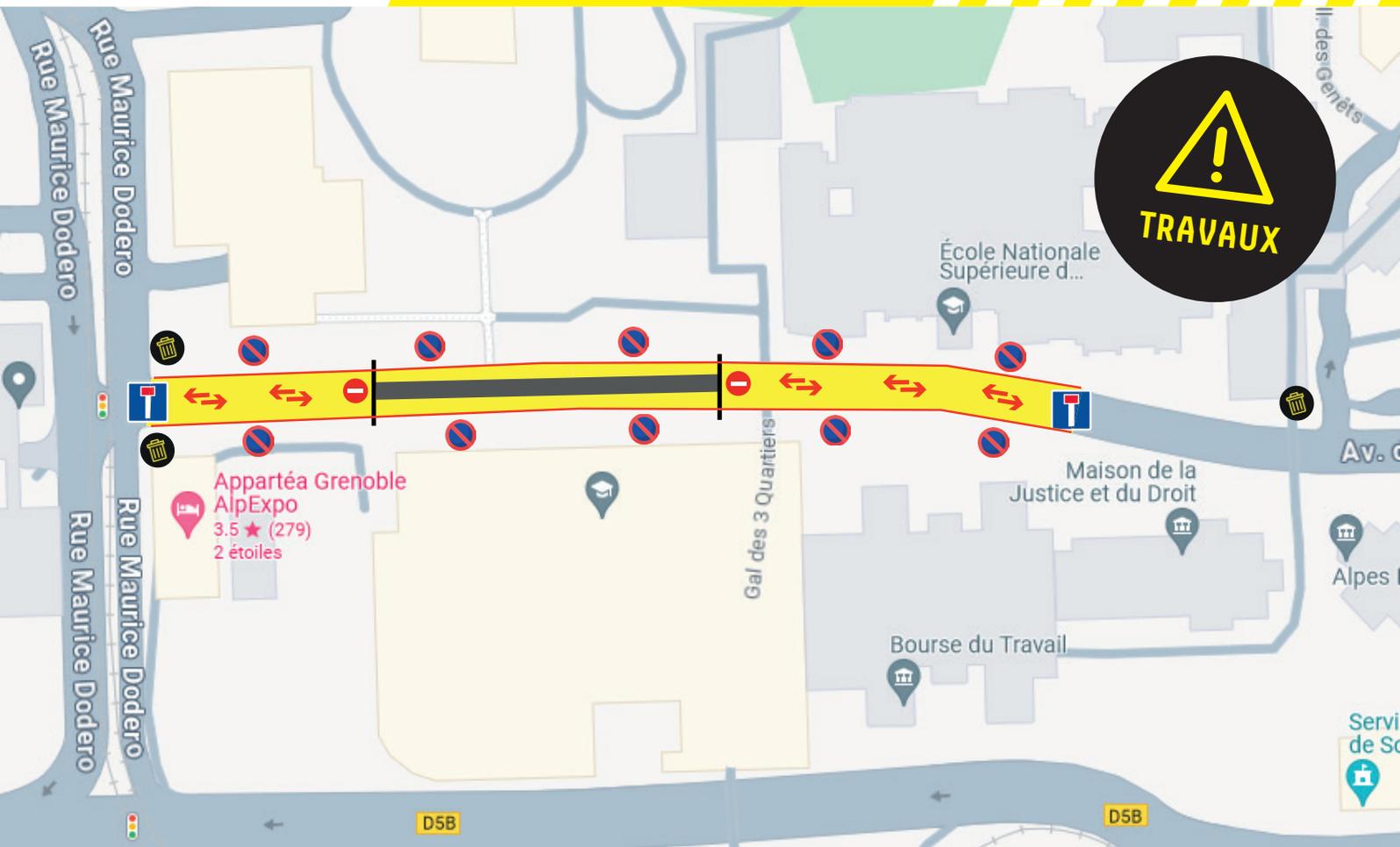
De même, des extensions sont réalisées afin de raccorder de nouveaux bâtiments au réseau de Chauffage Urbain.

Les accès aux immeubles d'habitation et d'activité (ainsi qu'aux parkings privés associés), aux commerces et aux établissements publics sont maintenus tout au long de la durée du chantier.

Consciente de la gêne occasionnée par les travaux, la Compagnie de Chauffage, exploitante du réseau du Chauffage Urbain, met tout en oeuvre pour en limiter l'impact.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre écoute.

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter au 04 76 33 56 56 ou vous rendre sur notre site internet : chauffage-urbain-grenoble.fr



ZONE DE TRAVAUX SUR LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

ROUTE BARRÉE

Une portion de l'Avenue de Constantine sera interdite à la circulation. Accès aux piétons uniquement.

ACCÈS RIVERAINS

Pour les besoins du chantier, l'Avenue de Constantine deviendra une voie sans issue. Les accès aux immeubles d'habitation et d'activité, ainsi qu'aux parkings privés, sont maintenus aux riverains de chaque côté de l'Avenue de Constantine.

SENS DE CIRCULATION

Sur la partie de l'Avenue de Constantine concernée par les travaux, la circulation sera maintenue, dans ces zones, et se fera en double sens, pour les riverains uniquement.



SUPPRESSION TEMPORAIRE DE PLACES DE STATIONNEMENT

Les places de stationnement de chaque côté de l'Avenue de Constantine, situées dans la zone concernée par les travaux, seront condamnées temporairement pour les besoins du chantier.

Les accès aux parkings privés (d'habitation ou d'activité) sont maintenus aux riverains.



EMPLACEMENTS DES ZONES DE COLLECTE PROVISOIRES DES ORDURES MÉNAGÈRES